

Compte-rendu du Conseil Scientifique du 10/05/22

Présents : Asnacios, Badoual (zoom 1^{ère} partie, procuration à Deroulers à partir de 16h20), Carosella, Chassande-Mottin, Coleiro (arrivé à 16h20), Decamp, Deroulers, Daerr (procuration à Durand à partir de 16h20), Ducci, Durand, Gabici (procuration à Chassande-Mottin à partir de 16h), Heuvingh (en visio jusqu'à 16h20), Merlin (procuration à Rasera à partir de 16h20), Pontani (zoom 1^{ère} partie), Rasera, Roche, Sens (zoom 1^{ère} partie), Thevenet

Procurations : Belmont → Rasera, Dlublak → Ducci, Peter → Chassande-Mottin

Absents : Braive, Gallais, Heuvingh (à la deuxième partie), Mora, Ocariz, Pontani (à la deuxième partie), Sens (à la deuxième partie)

Secrétaire de séance : N. Decamp pour la deuxième partie de la réunion

Début de la séance conjointe CS + CUFR à 14h20.

De 14h20 à 16h20 les DU ou DU adjoint.e.s présentent les demandes de postes pour la campagne 2023.

Ensuite les deux conseils se séparent pour traiter les points spécifiques à l'ordre du jour les concernant.

Le CS traite la campagne d'invitation de professeur.e.s pour 2023 (classement à remonter aux services centraux pour le 20 Mai).

La campagne d'invitation concerne l'année 2023 (de janvier à décembre).

L'invitant doit être membre d'une unité dont UPC est tutelle.

Le CS doit rendre un PV avec un classement.

Deux statuts sont possibles : statut général (130€ par nuitée) ou statut exceptionnel (180€ par nuitée, le surcoût est supporté par le laboratoire invitant).

L'exceptionnalité doit être argumentée ; Sara Ducci a demandé aux deux invitants concernés de fournir un petit paragraphe.

Au sein de l'UFR : cela concerne Yann Gallais et Frédéric Van Wijland.

La Russie est exclue du dispositif (sanctions actuelles) mais pas d'invité de la Russie.

Quelques indications sur les règles :

- La récurrence d'une invitation doit être justifiée et doit rester exceptionnelle
- Chaque invité doit faire un ou des séminaires (dans l'unité de recherche, dans l'école doctorale, ...)
- La faculté devra faire un bilan du « retour sur investissement »

Il est également attendu des invités qu'il y ait un peu de communication (podcasts, vidéos, etc) ...

Le CS analyse les dossiers de candidature ; dans la discussion pour effectuer le classement on tient compte des critères suivants :

Argumentation complémentarité – valeur ajoutée invité.e/équipe d'accueil
Distance géographique du pays de l'invité.e
Donner opportunité aux nouveaux invitant.e.s
Non priorité aux invitations récurrentes de la même personne (ça doit rester exceptionnel d'après le vademecum)

Le classement élaboré est approuvé à l'unanimité des présents.

Le CS souhaite faire part à la faculté que le nombre de conférences imposées dans le vademecum aux professeurs invités est trop important pour que le séjour puisse être utile du point de vue de l'activité de recherche ; ceci est d'autant plus vrai pour les invitations de courte durée (2 semaines).

Rapide discussion au sujet du calendrier qui est très serré en cette fin d'année pour le CS.
Afin de mieux répartir le calendrier du CS sur l'année, on propose de réfléchir aux futures demandes de postes dès la fin de l'automne.
Eric C-M suggère de laisser le temps aux laboratoires d'effectuer une réflexion au début de l'année académique et donc commencer à discuter au sein des conseils à partir de Décembre.

Sara Ducci informe le CS du fait qu'un AAP plateformes petits/moyens équipements est ouvert ; coût max de l'équipement 140k€. Co-financement max qu'on peut demander à l'université : 70k€. Le calendrier est très serré car l'UFR doit remonter uniquement 2 demandes classées pour le 13 Juin. Compte tenu du fait que d'ici le 13 Juin le calendrier prévoit plusieurs jours fériés ainsi que les retraites des laboratoires il faudra identifier une date qui marche pour organiser une nouvelle réunion commune entre le CS et CUFR.